

1 000.—, 1911, le même fr. 1 000.—, 1912, le même fr. 2 000.—, 1913, le même fr. 2 000.—, 1922, Madame Mayrisch fr. 5 000.—, 1926 M. et Mme Mayrisch fr. 50 000.—, 1928, les mêmes fr. 25 000.—, 1932, Madame Mayrisch fr. 5 000.— (6)

Convertis en francs actuels, ces dons représentent une somme qui atteint presque le demi-million.

En 1926 Madame Mayrisch entra au Conseil d'administration de la *Croix Rouge luxembourgeoise* en qualité de présidente du sous-comité de la puériculture. Après la mort de son mari, elle fut nommée vice-présidente de la Croix Rouge, par arrêté grand-ducal du 23. 3. 1928. Les rapports qu'elle présentait aux Assemblées générales étaient des modèles du genre.

De 1928 date la création du *Centre de placement familial à Rédange* qui permettait de confier à des familles paysannes sélectionnées des enfants d'un mois à trois ans «qui, pour des raisons médico-sociales, devaient être séparés de leur famille.» (7)

Le 22. 6. 1929 Madame Mayrisch invita à Colpach tous les enfants et adolescents de la Maison d'Education du Grund qu'elle impressionna par son hospitalité franche et digne. (8)

En théorie, rien ne s'opposait plus à la construction de la *Maternité Grande-Duchesse Charlotte*, après que, en 1930, fut votée la proposition de loi accordant la garantie de l'Etat à l'emprunt de 20 millions que la Croix Rouge destinait principalement à cette construction.

Mais la crise économique et les répercussions qu'elle eut sur les oeuvres patronnées par la Croix Rouge retardèrent l'exécution du projet. C'est à ce moment crucial — on était en 1932 — que l'idée vint au banquier Alfred Lévy d'organiser à Luxembourg des loteries Sweepstake dont le produit irait à des oeuvres philanthropiques luxembourgeoises, françaises et belges. S'étant laissé convaincre, après bien des hésitations, que cette loterie constituait le seul moyen de réaliser la construction de la Maternité, Madame Mayrisch fit jouer toute son influence pour obtenir du gouvernement l'autorisation des loteries Sweepstake «sur l'initiative» de sa Société.

Grâce aux résultats des différents tirages, la Croix Rouge put augmenter son fond de divers millions et commencer immédiatement avec la construction de la Maternité. A l'inauguration, qui eut lieu le 10. 3. 1936 en présence de la souveraine, Mme Mayrisch prononça un discours dans lequel elle exposa «les principes essentiels qui sont à la base de son activité sociale». (9)

Outre le besoin inné de faire du bien, Madame Mayrisch éprouvait celui de rechercher la compagnie de personnalités dont l'intelligence l'intriguait voire la subjuguait.

Déjà la demeure de Dudelange avait donné l'hospitalité à Octave Maus (la cheville ouvrière du groupe de l'Art Moderne), aux époux Van Rysselberghe, à André Gide et à Jacques Rivière.